


COMPÉTITIONS RUGBY A X

MATCH SEC - SAISON 2020-2021

N° de rencontre : 202021 | | | | | | | | | | | | | | | | RCT

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations ou du représentant fédéral

 FFR	Rapport à transmettre par l'officiel de la rencontre à la ligue gestionnaire de la compétition	<h1 style="font-size: 2em;">RAPPORT D'ARBITRE</h1>	Date de la rencontre	Club organisateur	Compétition	Poule
		/...../.....	Tél. :
Arbitre	NOM		Prénom	Ligue	N° licence	Tél.
Entraîneur (si absence d'arbitre)						Tél.
Représentant Fédéral						Tél.

A Équipe :	RÉSULTAT DU MATCH	B Équipe :						
Éléments du score	Nombre	Valeur	Points	L'équipe a battu / a fait match nul avec l'équipe par * à * * Bien vérifier l'exactitude du résultat Score si Tirs aux buts : A : _ - _ : B	Éléments du score	Nombre	Valeur	Points
Essai		5			Essai		5	
Transformation		2			Transformation		2	
Essai de pénalité		7			Essai de pénalité		7	
But de pénalité		3			But de pénalité		3	
Drop-goal		3			Drop-goal		3	
TOTAL				TOTAL				

<input type="checkbox"/> Match dont le coup d'envoi n'a pas été donné*	<input type="checkbox"/> Match qui n'est pas allé à son terme*
--	--

EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1^{er} carton jaune)

A	N°	NOM et Prénom	N° de licence	B	N°	NOM et Prénom	N° de licence

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES PERSONNES DU BANC DE TOUCHE

N° ou fonction	NOM et Prénom	N° de licence	Équipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée					
				Indiscipline					Autres motifs
				2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Contestation des décisions des officiels	Faute contre l'esprit du jeu	Nervosité	Non-respect de la zone affectée	

<input type="checkbox"/> DESORDRES OCCASIONNES PAR LES JOUEURS, LES DIRIGEANTS ET/OU LES SPECTATEURS*

<input type="checkbox"/> RÉCLAMATION(S)	<input type="checkbox"/> MATCH À EFFECTIF INCOMPLET*	<input type="checkbox"/> AUTRE(S) INCIDENT(S)*
---	--	--

VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A Équipe :	Arbitre	B Équipe :
Nom : Prénom :	Signature	Nom : Prénom :
Fonction :		Fonction :
N° de licence :		N° de licence :
Signature :		Signature :

*Établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire sur la page 2)

NB : Tout refus de signature entraîne pour les associations une sanction financière prévue aux articles 443.5 et 511-3.3 des R.G.

RAPPORT RELATIF AUX PERSONNES PHYSIQUES (notamment les exclusions définitives)

Préciser la zone du corps touchée lors d'un acte de jeu déloyal et retranscrire les propos proférés par toute personne visée par un rapport

<i>Nom – Prénom – N° de licence</i>	

RAPPORT RELATIF AUX DESORDRES, MATCHS A EFFECTIF INCOMPLET, AUX AUTRES INCIDENTS (tels qu'une panne d'électricité), ETC.

IMPORTANT

AVANT LE MATCH : la feuille de match doit être contrôlée par l'arbitre ou le représentant fédéral ; contrôlée et signée par les Présidents des associations concernées ou leurs délégataires qui sont responsables de la rédaction de la feuille de match, de la composition des équipes, de la numérotation des joueurs et des personnes admises sur le banc de touche.
APRÈS LE MATCH : le rapport d'arbitre doit être complété, contrôlé et signé par l'arbitre et signé par les Présidents des associations ou leurs délégataires, avec la mention « vu et pris connaissance »,
NB : La feuille de match (rapport d'arbitre) doit être adressée à la ligue régionale selon la procédure qu'elle a mise en place au plus tard le lendemain de la rencontre. Cet envoi incombe à l'arbitre du match, ou en son absence, à l'entraîneur qui a dirigé la rencontre.

Date : Signature de l'arbitre :

CARTON BLEU (commotions cérébrales)

N°	Equipe	Nom	Prénom	N° de licence

L'arbitre devra compléter la fiche « 1A - Expérimentation Carton bleu - Fiche de signalement arbitre de suspicion de commotion cérébrale » et la transmettre à la commission médicale de la ligue régionale du joueur en question

SIGNATURE DE L'ARBITRE :

JOUEUR(S) BLESSE(S)

N°	Equipe	Nom	Prénom	N° de licence	Nature et localisation de la blessure

VISAS DES ASSOCIATIONS

Fonction :	NOM - PRENOM :	Signature	Fonction :	NOM - PRENOM :	Signature :
---------------------	-------------------------	-----------	---------------------	-------------------------	-------------

REPLACEMENTS EN COURS DE MATCH

A	Équipe :					B	Équipe :				
	Min	N°	Nom du joueur sorti du terrain	N°	Nom du joueur entré sur le terrain		Min	N°	Nom du joueur sorti du terrain	N°	Nom du joueur entré sur le terrain
Tactique						Tactique					
Saignement						Saignement					
Blessure (y compris CC*)						Blessure (y compris CC*)					


*CC = commotion cérébrale

RÉCLAMATIONS

Seul le rédacteur de la feuille de match peut déposer une réclamation

A Équipe réclamante : Déposée : avant le match <input type="checkbox"/> après le match <input type="checkbox"/> Motifs : qualification <input type="checkbox"/> identité <input type="checkbox"/> autres motifs <input type="checkbox"/> Exposé des motifs de la réclamation : Nom : Prénom : Signature N° de licence	B Équipe réclamante : Déposée : avant le match <input type="checkbox"/> après le match <input type="checkbox"/> Motifs : qualification <input type="checkbox"/> identité <input type="checkbox"/> autres motifs <input type="checkbox"/> Exposé des motifs de la réclamation : Nom : Prénom : Signature N° de licence
B Équipe adverse : Nom : Prénom : Signature N° de licence	A Équipe adverse : Nom : Prénom : Signature N° de licence

En application de l'article 450-3, dans l'hypothèse où la réclamation sera jugée irrecevable, l'association réclamante sera débitée d'un montant de 150 € par joueur ou situation réglementaire visé(e).

 Rapport à transmettre par l'officiel de la rencontre à la ligue gestionnaire de la compétition	FEUILLE DE MATCH	Date de la rencontre	Club organisateur	Compétition	Poule
	 / /
		Tél. :			

COMPOSITION DES ÉQUIPES

OBLIGATION d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1^{ère} ligne.

A	Équipe :					2 ^e asso. (1)	B	Équipe :					2 ^e asso. (1)		
	N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	Type Qualif.				N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	Type Qualif.				
				A	B						C	A		B	C
Titulaires	①						Titulaires	①							
	②							②							
	③							③							
	4							4							
	5							5							
	6							6							
	7							7							
	8							8							
	9							9							
	10							10							
Remplaçants	11						Remplaçants	11							
	12							12							
	13							13							
	14							14							
	15							15							
Capitaine	N°	Total :					Capitaine	N°	Total :						

(1) Cf. Article 223 des RG « autorisation de pratiquer le rugby dans une seconde association »

PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE

(4 maximum – si 5^{ème} personne, obligatoirement 1 médecin)

A	NOM (capitales d'imprimerie) et Prénom	N° de licence	B	NOM (capitales d'imprimerie) et Prénom	N° de licence
Entraîneur(s)			Entraîneur(s)		
Soigneur			Soigneur		
Adjoint-terrain			Adjoint-terrain		
Médecin *			Médecin *		

* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde :

JUGES DE TOUCHE

Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
Tél. :	N° licence :	Tél. :	N° licence :

DIRIGEANT DÉLÉGUÉ AUX OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE DE L'ASSOCIATION LOCALE

Nom :	Prénom :	N° de licence :
-------------	----------------	-----------------------

VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
Fonction :		Fonction :	
Signature :	N° de licence :	Signature :	N° de licence :